

Utilisation de l'offre Exchange

1) Déclaration de domaine

Ensuite veuillez cliquer sur "Gérer les domaines " pour débiter la création de votre compte Exchange :

Il faudra ensuite préciser le nom de domaine pour lequel vous souhaitez créer un compte Exchange et cliquer sur "Ajouter"

Si votre domaine a déjà une configuration MX en place sur une zone Mutualisé, vous verrez alors l'avertissement suivant apparaître, vous demandant de changer quand même le serveur mail.

Il apparaîtra ensuite dans le tableau des domaines géré par Exchange.

2) Création et Gestion des comptes

En cliquant sur "Ajouter un compte" l'adresse email pourra être créée, vous arriverez alors sur le formulaire suivant:

Veillez compléter les informations correspondantes à votre nouveau compte.
Concernant le mot de passe, par défaut, il y a une politique forte, c'est à dire, que ce dernier doit comporter une minuscule, une majuscule et au moins un chiffre, de plus il doit contenir au minimum 7 caractères.

Si il ne remplit pas les caractéristiques, vous aurez alors l'erreur suivante:

Une fois le formulaire correctement rempli, votre adresse apparaîtra alors dans la liste des emails.

Vous pouvez alors voir l'adresse, la taille actuellement utilisée, et celle autorisée, puis le type de licence associée.

3) Options sur les mails

Lorsque vous êtes sur la liste de vos mails, et que vous cliquez sur l'une d'entre elles, vous allez alors avoir une liste d'option

Si vous cliquez sur "Gérer les Alias", vous arrivez alors sur le formulaire suivant qui vous permet de mettre un alias pour l'adresse sélectionnée.

Si vous disposez d'une licence StandardPlus? pour votre adresse email, vous aurez alors accès à un bouton Outlook qui vous permettra de télécharger la dernière version du logiciel. Vous y trouverez également la clé d'enregistrement.

4) Politique de mot de passe

La politique de mot de passe se gère directement, sur la page par défaut de votre Exchange. Vous avez deux options que vous pouvez modifier.

Par défaut, cela se trouve en complexité Forte et un nombre de caractère minimum égal à 7.

La complexité forte prend en compte les paramètres suivants:

- Le mot de passe avant d'être changé doit avoir 24h
- Il doit contenir au minimum une majuscule, une minuscule, et un chiffre
- Lors du changement de mot de passe, le nouveau ne doit pas être en rapport avec les 24 derniers mot de passe enregistrés

Lorsque vous passez cela en complexité faible, dans ce cas, uniquement le nombre de caractères minimum est pris en compte.

5) Gestion des pièces jointes

Avec votre offre Exchange, vous avez également la possibilité de définir la taille des messages que ce soit en émission ou en réception:

Par défaut, cela se trouve à 100Mo, mais cela peut varier entre 1Mo et 1024Mo.